

Organiser et piloter la lutte contre le risque de fraude dans l'assurance

RS5946 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	313
Formacode(s)	41036
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/03/2022
Date d'échéance	25/03/2027

Certificateur(s)

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCE · SIRET : 32006002300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Organiser et piloter contre le risque de fraude dans l'assurance" s'adresse aux professionnels de l'assurance souhaitant acquérir la compétence complémentaire qui va leur permettre de mettre en place une stratégie de lutte contre la fraude dans l'assurance.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Prendre en compte le contexte complexe, changeant et multiforme concernant les différentes typologies de fraudes en assurance
2. Déterminer les critères sur lesquels un tri sera opéré pour distinguer les déclarations de sinistres automobiles avec une garantie dommage dont l'examen doit être approfondi et celles qui pourront suivre leur cours habituel
3. Détecter les dossiers suspects à partir des faits relatifs à la souscription
4. Mettre en place une organisation de recherche de preuves
5. Assurer des vérifications usuelles lors du traitement des dossiers en analysant les déclarations effectuées par l'assuré
6. Mettre en œuvre les sanctions civiles dues à des fausses déclarations de risques
7. Adopter une stratégie de gestion de dossier concernant les déclarations suspectes de sinistre

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Professionnels de l'assurance souhaitant acquérir la compétence complémentaire qui va leur permettre de mettre en place une stratégie de lutte contre la fraude dans l'assurance

Expérience professionnelle demandée : 3 ans minimum

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Deux personnes représentent le jury de délivrance de la certification :

- Le Directeur pédagogique de L'ESA en tant que Président du jury
- Un membre professionnel extérieur à L'ESA dont la qualité est en lien avec la certification visée.

Soit 50% de personnes extérieures à l'organisme certificateur

Le jury de délivrance de la certification est responsable de l'octroi de la certification.

Base légale

Date de décision	25/03/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/03/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	27	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS2787

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://esa-management.com/formation/organiser-piloter-contre-le-risque-de-fraude-dans-lassurance-en-e-learning/?axe_src=axe-risques

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5946/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	0
Prix indicatif	850 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	76
Parcours menés à terme	75
Taux d'achèvement	99 %
Période	04/2022 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	80
Montant total engagé	56 492 €
Coût moyen par dossier	706 €
Durée moyenne	21 h

Période	04/2022 – 08/2026
France compétences	93 %
Reste à charge titulaire	7 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.